

International

POUR LE JUSTE ÉCHANGE : RÉGULER LE COMMERCE INTERNATIONAL

Henri Weber †

15/02/2012

Le juste échange que les socialistes opposent à la fois au libre-échange généralisé et au protectionnisme de repli repose sur la réciprocité, l'équilibre, l'équité, le respect des normes internationales. Henri Weber défend vingt propositions pour promouvoir ce juste échange, vecteur de la lutte des progressistes pour une autre mondialisation.

Le juste échange, que les socialistes français et européens appellent de leurs vœux, s'oppose au libre-échange généralisé, mis en œuvre par les libéraux depuis trente ans, mais aussi au protectionnisme de repli que préconisent leurs contradicteurs d'extrême-droite ou d'extrême - gauche.

Il se définit par quatre principes et trois objectifs.

Ces principes sont la réciprocité – si la Chine a le droit d'accéder à nos marchés publics, nous devons avoir le droit d'accéder aux siens ; l'équilibre – si la Chine exporte pour 280 milliards d'euros en Europe, l'Union européenne (UE) doit pouvoir exporter à peu près autant vers la Chine, et non 130 milliards comme c'est aujourd'hui le cas ; l'équité – nos marchés doivent être ouverts aux produits des pays les moins développés sans droits de douane ; et enfin le respect des normes européennes et internationales établies par les grandes Conventions – normes sanitaires de protection des consommateurs, édictées par l'Union européenne, mais aussi normes environnementales, sociales, humanitaires.

Les objectifs sont le maintien des pays européens dans le peloton de tête des nations les plus avancées, au moyen notamment de leur ré-industrialisation ; le soutien au développement des pays du Sud et de l'Est ; la préservation de notre écosystème.

Député européen et secrétaire national adjoint du Parti socialiste chargé de la mondialisation, Henri Weber préconise, au titre de la réciprocité et de l'équilibre, l'ouverture des marchés publics européens aux grands pays émergents, dans l'exacte mesure où les marchés publics de ces pays sont ouverts eux-mêmes aux entreprises européennes. Il revendique le droit pour nos pays de protéger leurs industries naissantes, au nom de la préparation de l'avenir, et leurs activités stratégiques au nom de la défense de leur souveraineté nationale.

Il exhorte les Européens à poursuivre et à amplifier la bataille des normes, entreprises depuis

longtemps, mais sans assez de vigueur. Si beaucoup a été fait en matière de normes techniques et sanitaires, les procédures et les corps de contrôle veillant à leur application sont insuffisants, déplore l'auteur, et doivent être substantiellement renforcés.

Quant aux normes environnementales et sociales, les Européens ne doivent pas se résigner à être les seuls à les appliquer, au détriment de leur compétitivité. Si les négociations internationales n'aboutissent pas à un accord, les Européens seront en droit d'ériger des écluses tarifaires aux frontières de l'UE pour rétablir les conditions d'une juste concurrence.

Ces normes non marchandes doivent devenir aussi contraignantes que les règles du commerce défendues par l'Organisation mondiale du commerce.

Au titre de l'équité, l'auteur appelle à renégocier les Accords de partenariat économique avec les pays de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique, afin de favoriser leur développement ; et d'interdire la spéculation sur les denrées alimentaires.

Si les stratégies défensives sont nécessaires et légitimes pour protéger nos économies et nos acquis sociaux, la stratégie véritablement efficace est, selon lui, offensive. Les exemples des pays d'Europe du Nord – Allemagne, pays scandinaves, Pays-Bas, Autriche... – l'attestent.

Dans la nouvelle division internationale du travail et les nouveaux rapports de puissance qui prennent corps, les pays de la vieille Europe peuvent connaître une nouvelle Renaissance, s'ils se montrent capables d'améliorer leur spécialisation économique et pour cela de renforcer qualitativement leurs efforts de recherche, d'innovation, de formation ; de densifier leur tissu de PME et d'ETI, exportatrices et innovantes ; de mobiliser tous les partenaires sociaux pour la transition vers « l'économie verte », en revivifiant la démocratie sociale (négociation collective et partage équitable des efforts comme des fruits de la croissance).

Si la lutte pour une autre mondialisation, maîtrisée et solidaire, constitue le contenu concret de l'Internationalisme du XXI^{ème} siècle, conclut Henri Weber, la bataille pour le « juste échange » en représente le principal vecteur.